



# LE PETIT RECHIGNIEN

## Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Nous sommes à quelques semaines de la fin d'année et il nous semble opportun de faire le point sur les différentes activités qui se sont déroulées dans notre commune.

Depuis septembre, nos enfants ont repris le chemin de l'école, avec la modification et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et par la même occasion des activités sportives et culturelles proposées par la municipalité dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Plus de 65 % de nos enfants participent à cette action qui n'est pas obligatoire et dont la municipalité a fait le choix de la gratuité, une satisfaction en soi d'après les résultats positifs que nous avons récoltés dans nos rencontres avec les parents et enseignants des différents établissements scolaires. Un remerciement aux différents acteurs de cette réussite et principalement à Madame Mutte Sylvie, adjointe, et aux services administratifs, scolaires et techniques qui ont œuvré durant une année pour mettre en place ces nouvelles dispositions en direction de nos enfants.

Le dernier dimanche de septembre, la commission des fêtes et des sports a organisé « les Virades de l'Espoir », une journée qui s'est déroulée sous le soleil avec un nombreux public, près d'un millier de personnes, venu participer aux différentes activités mises en place par la municipalité et les nombreuses associations locales que nous pouvons remercier pour leur dévouement et leur présence. Une somme d'un montant de 1 880 euros a été versée au profit de la lutte contre la mucoviscidose lors d'une cérémonie à Ferrière-la-Grande par Messieurs Vicente Jean Paul et Drousie Denis représentants élus de la commune. Merci à tous pour votre participation.

D'autres manifestations culturelles se sont déroulées durant le dernier trimestre : le 18 octobre, les concerts de Odile Closset, Manu Marka et le groupe « Bouteille à la Mer, dans une bonne ambiance et un super public d'après les dires des différents intervenants, le mardi 11 novembre, un après midi de respect envers les sacrifiés de la première guerre mondiale à travers des textes de témoignage devant un public attentif.

Nous ne pouvons laisser de côté les sociétés locales : le Madisson Show, la société de pêche « la Redoute », les Archers de l'Ecrevisse, la société de gymnastique l'Avenir, l'Harmonie Municipale et ses entités, l'atelier Création des Petits Réchigniens, l'APE Jean Vilar, l'AS Recquignies et bien d'autres qui par leurs différentes activités et manifestations font de Recquignies et de Rocq une ville active où il fait bon vivre.

Merci à vous tous.

*Votre Maire, Ghislain Rosier*

***Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes  
et ont le plaisir de vous inviter à la***

***Cérémonie des Vœux à la population  
le samedi 10 janvier 2015  
à 17h30 à la salle des fêtes !***



***La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.  
Nous vous attendons nombreux !***





### Départ en retraite de Mme Dupoty

Les occasions heureuses de se retrouver entre élus et employés municipaux ne sont pas si courantes. Le lundi 02 novembre 2014, tous s'étaient réunis en Mairie pour dire un ultime au revoir à leur collègue Bernadette Dupoty. Il ne s'agissait pas d'un moment de joie parce qu'elle les quittait mais bien parce qu'elle a mérité aujourd'hui son temps de repos.

M. le Maire a tout d'abord retracé son parcours professionnel, qui a débuté dans les années 70 à la charcuterie Anquart à Maubeuge et qui s'est poursuivi dans la société CEREC de 1972 à 1979 en tant que « pontière ». De 1979 à 2000, elle met de côté sa carrière professionnelle pour endosser le rôle de maman, avec fierté et

dévouement, en s'occupant de ses trois enfants (deux filles et un garçon). Elle franchit les portes de la Mairie en 2000 en y accomplissant de multiples tâches avec cœur et sérieux : agent d'entretien, organisatrice de réunions, surveillante de cantine, chargée du ramassage scolaire, etc.

Une retraite bien méritée que chacun lui a souhaité la plus longue possible. Une nouvelle période de vie s'ouvre à elle dans laquelle elle va pouvoir en profiter auprès de ses proches, et notamment de ses cinq petits-enfants. C'est au nom des élus et du personnel municipal que M. le Maire et Mme Haution, Directrice Générale des Services ont eu le plaisir de lui remettre une composition florale et quelques présents.



### Nouvelle version du site Internet [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr).

Suite à l'évolution constante des technologies liées au monde d'Internet, il s'est avéré que le site de notre ville n'était plus entièrement compatible avec les toutes dernières versions des navigateurs. De ce fait, une cinquième version a été élaborée et mise en ligne le 07 octobre 2014. Celle-ci permet de rendre entièrement compatible le site de notre ville avec tous les navigateurs du marché (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Google Chrome, Opera) quelle que soit leur version (ordinateurs, smartphones, tablettes). En fonction de la taille de votre écran, le site réorganise automatiquement le contenu affiché afin que la lisibilité soit toujours optimale (des indications vous sont données lorsque des éléments ont été masqués et qu'ils nécessitent une action de votre part pour être affichés).

De plus, nous en avons profité pour réorganiser les informations mises à disposition autour de trois rubriques : *Agenda*, *Galleries Photos* et *Vivre à Recquignies*. Les deux premières rubriques n'ayant pas changé par rapport à l'ancienne version, les modifications concernent la troisième rubrique décomposée en six thèmes : *Vie Municipale* (documents applicables à la vie de tous les jours), *Vie Associative*, *Festivités* (recensement des événements organisés dans notre commune que ce soit par la Municipalité et/ou par les associations), *Conseil Municipal*, *Vie Economique* et *Cartes* (emplacements clés situés dans notre commune). L'accueil a également été repensé afin d'afficher, en plus des actualités parues, des informations relatives aux horaires d'ouverture de la Mairie, à la collecte des déchets, aux élections et aux papiers d'identité.

A noter que la copie des photos mises en ligne sur notre site n'est pas autorisée. Il est certes impossible d'en empêcher la copie, c'est pourquoi nous vous demandons, lorsque vous les récupérez et les publiez sur un autre site, de bien vouloir laisser apparent le filigrande (présent en haut à gauche) sur chacune de vos reprises. De même, nous vous recommandons de ne pas les publier sur un réseau social quel qu'il soit (que votre profil/groupe soit public ou privé) car vous lui cédez les droits d'exploitation (il est alors libre de les utiliser comme bon lui semble). Au contraire, copiez l'URL de la galerie photo que vous voulez partager et publiez-la dans le message de votre statut. Ainsi les photos restent sur les serveurs de notre hébergeur Internet OVH (serveurs localisés en France et non aux Etats-Unis pour la plupart des réseaux sociaux).

Nous espérons que cette nouvelle version vous conviendra parfaitement

#### HORAIRES D'OUVERTURE

##### Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 - 13h45 à 16h45

##### Mercredi

9h à 11h45 - 13h45 à 17h30

##### Vendredi et Samedi

9h à 11h45

*L'Agence Postale Communale est ouverte seulement le matin.*

#### PUBLICATION

##### Comité de Direction

*Ghislain Rosier*

##### Comité de Rédaction

*Denis Drousie & Daniel Philippe*

##### Comité de Relecture

*Josiane Vagnair & Evelyne Noël*

##### Impression et Tirage

*L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires*

##### Distribution

*Service Technique*

#### MAIRIE DE RECQUIGNIES

##### Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

[mairie-recquignies@wanadoo.fr](mailto:mairie-recquignies@wanadoo.fr)

[www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)

**Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)**



Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

**Révisions des listes électorales**

La révision des listes électorales politiques et complémentaires pour l'année 2014 est ouverte **depuis le 1<sup>er</sup> septembre et ce jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.** Elle est conduite par la commission administrative prévue à l'article L.17 du code électoral. Il est important de prévenir le service élections pour tout changement de domicile (même si celui-ci s'est effectué à l'intérieur de la commune), pour toute anomalie constatée sur votre ancienne carte ou pour toute nouvelle situation familiale.



Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc **être obligatoirement être inscrit** sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2014.** Cette inscription n'étant pas automatique, toutes les personnes arrivées récemment dans la commune et toutes les personnes ayant 17 ans révolus doivent en faire la demande. Les pièces à présenter lors de votre inscription sont une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an) et un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois). Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut présenter en plus le décret de naturalisation.

**Communiqué de la C.A.M.V.S.**



Des individus se faisant passer pour des agents de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ou des agents communaux tentent actuellement de vendre des calendriers de la C.A.M.V.S., en réalité des guides de tri sélectif (avec les horaires d'enlèvement des ordures ménagères). **Les véritables calendriers de collectes sont distribués gratuitement à la population, via les boîtes aux lettres.**

L'Agglomération et la mairie de Recquignies rappellent qu'aucune personne n'est habilitée en leur nom à vendre des calendriers. **En cas de comportement suspect, il est conseillé de prévenir la police et de composer le numéro vert de l'Agglomération (le 0800.306.573).**

**Election du conseil d'administration de la C.N.R.A.C.L.**

La caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014. Une liste électorale prend compte de tous les retraités de la C.N.R.A.C.L. résidant sur la commune et admis à la retraite avant le 02 décembre 2014 qui seront amenés à élire des représentants au conseil d'administration avant le 04 décembre 2014.

L'élection se déroulera soit par correspondance soit par Internet sur un site sécurisé. Tout bulletin de vote envoyé après le 04 décembre 2014 ne pourra pas être pris en compte. Les résultats seront publiés au Journal Officiel de la République Française et repris sur le site Internet [www.cnrACL.fr](http://www.cnrACL.fr).



**ASSISTANTE SOCIALE**

Mlle Charlet

**Prochaines permanences**

09 décembre 2014 après-midi

*Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

**PROCHAINE PUBLICATION**

**Date de parution**

Vendredi 30 janvier 2015



**Date de dépôt limite des articles**

Vendredi 09 janvier 2015

*Articles et affiches, dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou à envoyer à [lepetitrechignien@gmail.com](mailto:lepetitrechignien@gmail.com). Il est préférable que vos photos nous soient envoyées par mail sans réduction de qualité.*

**CONSEILLER GÉNÉRAL**

M. Dronsart Philippe

Canton Maubeuge Sud

**Prochaines permanences**

09 décembre 2014 et 13 janvier 2015 à 17h en Mairie

**Contact**

Tél : 03.27.53.17.40.



**Distribution des colis aux Anciens**

Le samedi 08 novembre 2014, les élus ont distribué pas moins de 527 colis aux aînés de notre commune. Cette distribution concerne les personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans la commune.



**Distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi**

La distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi aura lieu les mercredis 03 et 10 décembre 2014 de 14h30 à 16h30 en Mairie. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être demandeur d'emploi depuis au moins trois mois, être domicilié à Recquignies depuis trois mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème du tableau ci-contre (en fournissant tous les justificatifs correspondants).

Cas particulier, les chômeurs RSA avec des ressources inférieures ou égales au barème peuvent bénéficier des bons. Un bon de 35€ est accordé aux chômeurs de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Les pièces justificatives à fournir sont le livret de famille, les trois derniers justificatifs Pôle Emploi, les trois dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assedic, RSA, allocations familiales, aides du conseil général).

Personne à charge	Personne seule		Couple	
	Barème	Montant	Barème	Montant
	450.00€	38.00€	680.00€	51.00€
1	600.00€	57.00€	830.00€	70.00€
2	750.00€	76.00€	980.00€	89.00€
3	900.00€	95.00€	1 130.00€	108.00€
4	1 050.00€	114.00€	1 280.00€	127.00€
5	1 200.00€	133.00€	1 430.00€	146.00€
6	1 350.00€	152.00€	1 580.00€	165.00€
7	1 500.00€	171.00€	1 730.00€	184.00€
8	1 650.00€	190.00€	1 880.00€	203.00€
9	1 800.00€	209.00€	2 030.00€	222.00€
10	1 950.00€	228.00€	2 180.00€	241.00€



**LES BANQUES ALIMENTAIRES COLLECTENT.  
LES 28 ET 29 NOVEMBRE, DONNEZ.**

**Collecte des Banques Alimentaires**

Les Banques Alimentaires et, notamment, l'antenne de Ferrière-la-Grande, collecteront dans les grandes surfaces, etc. des denrées alimentaires au profit des personnes démunies les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014.

Les denrées collectées sont entièrement redistribuées gratuitement auprès de 4500 personnes par l'intermédiaire de 16 associations réparties sur le bassin de la Sambre. Elles complètent les rations en provenance de l'Union Européenne, etc. distribuées tout au long de l'année. Pour plus de renseignements, [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org).

**FERMETURES**

L'Agence Postale Communale sera fermée le 1<sup>er</sup> décembre et du lundi 22 au samedi 27 décembre 2014 inclus.

Les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la Poste de Bousois

Les services municipaux, quant à eux, seront fermés le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014

**DISTRIBUTION DES BONS DE NOËL AUX ANCIENS**

La distribution des bons de Noël aux Anciens aura lieu les mercredis 03 et 10 décembre 2014 à partir de 13h45 en Mairie.

Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans et les ressources doivent être inférieures à 9 600 euros pour une personne seule (bon de 22 euros) et à 14 904 euros pour un couple (bon de 30 euros).

**DISTRIBUTION DES COQUILLES**

Les élus procéderont à la distribution des coquilles de Noël à la population le samedi 13 décembre 2014 à partir de 8h30.

En cas d'absence, un coupon vous sera remis dans votre boîte aux lettres afin de venir les récupérer le lundi 15 décembre 2014 après-midi en Mairie.

**Il était une fois... un incendie domestique**

La loi ALUR, publiée au Journal Officiel en date du 26 mars 2014, modifie la loi n°2010-238 du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (D.A.A.F.) dans tous les lieux d'habitation avant le 8 mars 2015, et clarifie les obligations de chacun des intervenants. Ainsi, l'obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans le logement incombe à son propriétaire. Celui-ci doit par ailleurs s'assurer de son bon fonctionnement lors de l'état des lieux si le logement est mis en location. Toutefois, seul l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et assurer le renouvellement du dispositif.

**Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne NF EN 14604.** L'emplacement idéal pour un détecteur de fumée placé dans une pièce est au centre du plafond. Dans le cas où il serait impossible de le placer au centre, il faut l'éloigner au maximum du mur latéral (une distance de 30 cm étant l'éloignement minimum conseillé). Dans le cas d'un logement sur plusieurs étages il est conseillé de placer au moins un détecteur de fumée par étage à proximité de la montée d'escalier. S'il n'y a qu'un seul étage mais avec des chambres séparées géographiquement, il est conseillé de placer un détecteur de fumée à proximité de chaque groupement de chambres.

**Rendez (vous) service, faites un service civique !**

Vous aussi, découvrez le service civique et partez en mission sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr). Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme et indemnisé 573€ par mois. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger. Si vous voulez aider les autres, vivre des rencontres exceptionnelles et préparer votre avenir, engagez-vous sans plus attendre.



**Cérémonie du 11 novembre**

M. le Maire, les élus, les Anciens Combattants, l'Harmonie, les associations locales et la population se sont rendus aux monuments aux morts de Rocq puis de Recquignies afin de commémorer le 96ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. A la salle des fêtes et avant les discours officiels, la chorale Méli-Mélodies a interprété quelques chants. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du verre de l'amitié.

La veille, les enfants de l'école primaire du Centre et de l'école maternelle de Rocq, accompagnés du corps enseignant, des élus, des Anciens Combattants et de leurs parents, se sont rendus au monument aux morts de Recquignies et y ont chanté l'hymne national.



**RAPPEL**

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

**MODIFICATION DANS LA DISTRIBUTION DES VIGNETTES STIBUS**

**A compter de l'année 2015, la distribution des vignettes Stibus se déroulera sur deux journées et non plus une comme actuellement.** Merci de bien vouloir fournir les justificatifs habituels ainsi qu'une photo d'identité pour la délivrance de la carte Stibus 2015.

Le premier lundi de chaque mois, de 13h45 à 16h30, sera consacré aux personnes dont le nom patronymique va de A à L. Quant aux personnes dont le nom patronymique va de M à Z, elles seront reçues le premier mardi de chaque mois de 13h45 à 16h30.

**PERMANENCE DES ÉLUS**

**M. Philippe Daniel**  
5<sup>ème</sup> Adjoint

**Prochaines permanences**

1<sup>er</sup> décembre 2014 et 05 janvier 2015 de 14h à 15h30 à la salle du Millénaire

**Contact**

Tél : 03.27.53.02.50.

## Opération « Plantons le décor »



Coordonnée par les Espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire par la communauté de l'A.M.V.S en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le Décor » permet aux habitants et aux collectivités de se procurer des arbres et des arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et divers mélanges fleuris. Le journal « Plantons le Décor », téléchargeable sur le site [www.amvs.fr](http://www.amvs.fr), présente tous les conseils dans le choix, la plantation, l'entretien et permet de pouvoir passer commande facilement à moindre coût.

Par ailleurs, il convient de préciser qu'il est impératif que les commandes de printemps soient envoyées à la Maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, 4 cour de l'abbaye - BP11203 - 59550 Maroilles, avant le 06 février 2015 (livraison le 28 février 2015).

### Chéquier Pass'Sport en Nord

Le Conseil Général du Nord a placé la réussite éducative des collégiens au centre de sa politique. La pratique du sport est essentielle pour les jeunes Nordistes et doit être accessible à tous en fonction des besoins, des aptitudes, des désirs, des possibilités et des motivations de chacun.

Tous les jeunes scolarisés en classe de sixième quel que soit leur âge peuvent en bénéficier. Les Nordistes non scolarisés en classe de sixième dans les collèges du Nord peuvent également profiter de cette mesure sous certaines conditions (détails sur le portail [jeunesennord.cg59.fr](http://jeunesennord.cg59.fr)).

**Ce chéquier de 50 euros est gratuit**, sans condition de ressources, et pourra être utilisé pour prendre en charge tout ou partie du coût de l'inscription annuelle dans les clubs sportifs partenaires de l'opération. La liste de l'ensemble des partenaires affiliés ainsi que le bon de commande sont disponibles sur le portail [jeunesennord.cg59.fr](http://jeunesennord.cg59.fr). **Il est valable jusqu'au 31 août 2015**. Au-delà de cette date, il ne sera plus valable.

Pour recevoir à domicile le chéquier, il faut télécharger et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le portail, le signer et le renvoyer à l'adresse suivante (en n'oubliant pas d'y joindre un certificat de scolarité/notification d'affectation dans un collège ou une carte d'identité et un justificatif de domicile au nom des parents pour les hors scolarité) :

*Conseil Général du Nord - Direction Sport et Jeunesse  
Opération Chéquier Pass'Sport en Nord  
51 rue Gustave Delory  
TSA 83032  
59049 LILLE CEDEX*

**Les commandes peuvent se faire jusqu'au 30 avril 2015**. La Direction Sport et Jeunesse se tient à votre disposition pour tout renseignement au 03.59.73.54.01 du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou par courriel à [missionjeunesse@cg59.fr](mailto:missionjeunesse@cg59.fr).

### Chéquier Jeunes en Nord

Le département du Nord offre aux élèves de troisième dans un de ses collèges un chéquier d'une valeur de 50€. Si l'élève est hors scolarité traditionnelle (classe relais, atelier relais, apprentissage, IME, IMPro, ITEP, CNED, etc.), il(elle) doit être âgé(e) de 14 ans et être résident(e) dans le département du Nord. Ces chèques peuvent servir pour pratiquer des activités sportives ou culturelles, acheter des livres ou des DVD ou encore assister à un spectacle ou aller au cinéma. **Ils sont valables jusqu'au 31 août 2015 dans les enseignes participantes**. Le chéquier n'est plus valable au-delà de cette date.

Pour recevoir à domicile le chéquier, il faut télécharger et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site [jeunesennord.cg59.fr](http://jeunesennord.cg59.fr), le signer et le renvoyer à l'adresse suivante (en n'oubliant pas d'y joindre un certificat de scolarité ou une carte d'identité et un justificatif de domicile au nom des parents pour les hors scolarité) :

*Conseil Général du Nord  
Direction Sport et Jeunesse  
Opération Chéquier Jeunes en Nord  
51 rue Gustave Delory  
TSA 93033  
59049 LILLE CEDEX*

**Les commandes peuvent se faire jusqu'au 30 avril 2015**. La Direction Sport et Jeunesse se tient à votre disposition pour tout renseignement au 03.59.73.54.01 du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou par courriel à [missionjeunesse@cg59.fr](mailto:missionjeunesse@cg59.fr).

### A l'abri des chocs !

En France, le port du casque n'est pas toujours un réflexe, ni pour les cyclistes ni même pour les adeptes de sports à risques comme le ski, le skate-board, etc. Pourtant, porter un casque adapté est indispensable pour renforcer la sécurité lors de la pratique de ces sports. Pour guider votre choix, référez-vous aux indications qui doivent obligatoirement figurer sur le casque.

Commencer par choisir une taille parfaitement adaptée, c'est-à-dire qui ne comprime pas le visage et permet le port de lunettes. Le casque doit alors rester bien en place lorsqu'on secoue la tête. Chaque casque est homologué pour un certain type de sport, vous pourrez facilement trouver le casque adapté à votre tête ainsi qu'aux diverses activités que vous souhaitez pratiquer.

Une fois le casque choisi et lors de son utilisation, attachez toujours la jugulaire de façon à ce qu'elle soit tendue, sans quoi votre casque perdra beaucoup en efficacité. Enfin, si le casque a subi un choc, remplacez-le impérativement, car les dommages ne sont pas forcément visibles.

**Spectacle de Noël des enfants de la commune**



Ce message s'adresse à tous les enfants de moins de 16 ans et à leurs parents. Si tu ne sais pas encore lire, ça viendra, tes parents te liront ce petit courrier. C'est bientôt Noël et sa magie. Et comme chaque année, le Conseil Municipal s'attache à un petit geste pour toutes et tous à l'approche de cette fête. Ainsi pour nos aînés, tes grands-parents sans doute, un petit colis; pour toutes et tous une brioche de Noël et pour toi de **petits chocolats** mais aussi un **très beau spectacle de Noël** !

Cette année, la Commission des Fêtes, le Conseil Municipal avec le concours de la Médiathèque et de l'aide à la diffusion culturelle, ont choisi de te faire pleinement découvrir « **la marionnette à fil** » spécialement venue pour toi du Théâtre de l'Histriote de Lille et de la Région Nord-Pas-de-Calais pour t'emporter dans un fabuleux Conte de Noël « **Casse-Noisette** » d'après Ernest Theodor Wilhelm Amadeus Hoffmann et Pyotr Il'yich Tchaïkovski. Cette magnifique interprétation t'emmènera au pays merveilleux de la **Fée Dragée**, mais chut...! Tu pourras bien sûr aussi t'amuser; et pas de spectacles de Noël sans ton ami le clown et ses compères pour rechercher l'auteur de la farce « **On a volé la hotte du Père Noël** ». Mais rassure-toi, une demande a été faite et le Père Noël pense être là aussi pour toi.

Ainsi nous t'attendons **le samedi 20 décembre 2014 dès 13h45** (ouverture des portes) pour ton spectacle de Noël favori à la salle des fêtes, Place de Nice. Pour permettre au Père Noël de s'organiser, demande à tes parents de remplir ce petit questionnaire et de le remettre à la **permanence des inscriptions le mardi 02 ou le mardi 09 décembre 2014 en Mairie de 13h30 à 15h**.

**Spectacle de Noël des enfants de la commune**

Samedi 20 décembre 2014 dès 13h45 à la salle des Fêtes

Nom/Prénom/Âge.....

Adresse.....

Nombre d'adultes accompagnants.....

**Les places de la salle sont limitées à 250, aussi pour la sécurité et permettre à tous les enfants de découvrir les différents spectacles, il est demandé aux familles de veiller à ajuster au nécessaire le nombre d'adultes accompagnants. Merci de votre compréhension.**



**Information sur la divagation des chats**

Beaucoup de propriétaires estiment que leur chat est un animal indépendant qui bénéficie d'un statut spécial par rapport au chien, lui permettant d'aller où bon lui semble ! En réalité, il n'en est rien en vertu de l'article L211 du code rural, votre ami ne doit pas être en état de divagation et pour cause : votre voisin n'apprécie pas forcément de trouver les excréments de votre chat tous les matins dans son jardin, de trouver son potager retourné parce que votre félin l'a pris comme terrain de jeu, ou d'entendre des bruits de pugilat entre chats. Votre chat doit être identifié et identifiable !

Est considéré comme étant en divagation tout chat non identifié et non identifiable situé à plus de 200 mètres des habitations et à plus de 1000 mètres du domicile de son propriétaire. Dans ce cas si le maire est prévenu, il a le pouvoir de faire saisir l'animal pour le placer en fourrière. En l'absence d'indice permettant de retrouver son propriétaire, la fourrière peut procéder à son euthanasie dans un délai de 8 jours. S'il est identifiable le propriétaire est alerté, il dispose de 8 jours pour venir récupérer son chat et s'acquitter des frais de fourrière. Vous êtes responsable de votre chat !

Attention, le fait que votre compagnon soit identifié et se promène à moins de 1000 mètres de votre habitation ne vous dédouane pas des dégâts qu'il pourrait occasionner en conséquence : si le voisin attrape votre chat et l'identifie il peut vous attaquer pour défaut de garde et vous demander réparation; idem si votre chat blesse l'un de ses animaux !

**La Mairie a reçu une plainte concernant l'empoisonnement de félins. Les services de Police ont été avertis. Nous vous rappelons que ces pratiques sont strictement interdites par la loi. L'article R. 655-1 du Code pénal punit le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique d'une peine d'amende de 1 500 euros et de 3 000 euros en cas de récidive. Toute personne prise en flagrant délit sera poursuivie !**

### Concert d'Odile Closset & Manu Markou et de « Bouteille à la mer »

Dans le cadre de la politique de la ville et de son action de préfiguration « En attendant la Médiathèque », des actions culturelles et éducatives pour les jeunes se sont mises en place depuis plusieurs années. Celles-ci s'élargissent désormais à toute la population. Pour la première fois, Recquignies, en partenariat avec « Arts et Travaux » a accueilli des auteurs compositeurs et interprètes le samedi 18 octobre 2014 à la salle des fêtes.

Odile Closset et Manu Markou, deux sambriens, ont donné la première scénique de leur quatrième album intitulé « Les Limbes ». Organisé autour de quatre actes (les limbes, la duplicité, le désordre, le salut), l'album propose des textes profonds et parfois graves (de la chanson française empreinte de poésie et d'arrangements mélancoliques). « Bouteille à la mer » est né il y a une trentaine d'années d'un groupe de copains. Composant et écrivant des textes souvent engagés, ils jouent pour le plaisir avec guitare, basse, tuba, accordéon et batterie. Ils ont interprété de superbes compositions musicales avec une qualité de texte dont les thèmes sont l'engagement, l'amitié, la fête, etc.



**Loin des temples de la culture qu'elles furent longtemps, les médiathèques sont devenues des espaces de convivialité et de sociabilisation à part entière. Futur équipement phare de la commune, celle de Recquignies, impulsera une dynamique culturelle forte sur l'ensemble du territoire.**



#### « Des Garçons d'Avenir »

Une lecture théâtralisée a été donnée le mercredi 11 novembre 2014 dans la salle des fêtes afin d'évoquer certains aspects de la Première Guerre Mondiale au travers de textes et de récits de différents auteurs français, britanniques, allemands, etc., qui, jeunes conscrits à l'époque, furent à jamais marqués dans leur chair, et dans leur âme, par l'expérience dramatique

de cette guerre. Celle-ci a été réalisée par M. Bruno Cisotto, animateur de l'association « Arts et Travaux » avec laquelle la municipalité a souhaité travailler pour préparer l'arrivée de la Médiathèque, et M. Role. Toute une scénographie avait été mise en place dans la salle pour planter le décor : projections de photos ou de peintures inspirées de scènes de guerre, coquelicots associés aux noms figurant sur le monument aux morts réchignien, têtes déstructurées pour symboliser les soldats revenus du front totalement défigurés par des éclats d'obus ou de balles, etc.

#### DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 17h45.

Le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

#### CONTACTER L'A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par l'A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Le **service voirie** est chargé de l'entretien des voies communautaires, de la signalisation, de l'éclairage public, de l'assainissement et du salage. Le **service de gestion de poubelles** (dont la réparation des bacs) est situé au 159 bis, rue de la Liberté à Maubeuge. L'accueil du public s'y fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

#### COLLECTE DES DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.**

**Dates 2015 des encombrants et des déchets verts non communiquées à ce jour.**

*Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.*











Programme culturel du 1<sup>er</sup> semestre 2015

Depuis plusieurs années, la commune travaille à la préparation de l'arrivée de la Médiathèque qui verra son inauguration fin septembre 2015. Les actions de préfiguration appelées « En attendant la Médiathèque » disparaîtront au 31 décembre 2014 pour laisser place en 2015 à une programmation d'animations de lecture publique mais aussi à un programme culturel plus étendu que soutient à présent bon nombre de ces Médiathèques.

Les actions culturelles ne sont pas choses aisées à mettre en place et ne recueillent pas une assistance importante, néanmoins, celles-ci participent à la vie, à l'animation de la commune, à son attractivité et sa notoriété au sein de son agglomération et beaucoup plus largement parfois. La programmation culturelle à Recquignies se voudra variée, tout public, avec un accès modique, ou gratuit en très grande partie. Elle aura lieu en tous points de la commune par le biais des différents bâtiments communaux. L'auditorium prévu sera un nouveau moyen complémentaire.

L'amélioration de nos programmes, de nos approches et des aides possibles se fera au fil du temps. Aussi venez nombreux soutenir par vos participations ces différents événements. Le deuxième semestre culturel verra l'inauguration de notre Médiathèque. Des informations quant à son contenu vous seront transmises dans les prochaines semaines.



Il se passe Quoi ?	Quand ça ?	Où ça ?
Vœux du Maire Musiques traditionnelles des Balkans avec l'Ensemble Lirazouki	 Samedi 10 Janvier	Salle des Fêtes Communale
« Pour le Meilleur et pour le Rire » avec pour invité Stefan Olivier	Samedi 28 Février	Salle des Fêtes Communale
Conférence ludique et observation de l'éclipse par « Les Perséïdes »	Vendredi 20 Mars	Salle du Millénaire - Rocq 
Concert Lyrique par la Soprano Sylvie Bruniau	 Samedi 21 Mars	Eglise Saint-Martin - Rocq
 Ciné-Soupe - Courts Métrages projetés par « Rencontres Audiovisuelles »	Mardi 14 Avril	Salle des Fêtes Communale
Allons au Musée pour la Nuit Européenne des Musées	Samedi 16 Mai 	Départ - Médiathèque
 Election du Prix des Incorruptibles	Mardi 19 Mai	Hôtel de Ville
Spectacle Surprise pour « Jeune Public »	 Vendredi 22 Mai	Salle du Millénaire - Rocq
Expositions des Œuvres de l'Association Marpent Loisirs et Culture	Week-end du 29 au 31 Mai	Salle des Fêtes Communale Salle du Millénaire - Rocq 

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation ,pose de velux, de pose d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture ou de réalisation d'un bassin ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.**

- ♦ Pour **une construction ou une extension supérieure à 40 m<sup>2</sup>** de surface au plancher ou d'emprise au sol, **une demande de permis de construire** (Cerfa 13406.02 ou 13409.02) est obligatoire.
- ♦ Pour **tout projet compris entre 5 et 40 m<sup>2</sup>** de surface au plancher ou d'emprise au sol, **une déclaration préalable** (Cerfa 13703 \* 02) est nécessaire.

Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr).



### Concours de la société de pêche La Redoute

Le dimanche 19 octobre 2014 a eu lieu à l'étang de la Redoute de Recquignies un concours de pêche en hommage à deux personnes disparues qui étaient très proches de notre société : M. Degaye Francis, ancien président, et M. François Philippe, garde à l'étang. Ce concours a réuni pas moins de 19 pêcheurs sous un soleil radieux et dans une ambiance amicale malgré l'enjeu de la compétition. Un hommage chaleureux a été rendu au moment de la remise des prix, en présence de M. le Maire et de M. Jean-Paul Vicente. Le podium est composé de Messieurs D. Freddy, L. Dany et M. Franck. Félicitations à tous nos participants.



### Brocante aux jouets des Ateliers Créations

Seconde brocante aux jouets réussie pour les Ateliers Créations des Petits Réchigniens. Celle-ci a eu lieu le samedi 08 novembre 2014 à la salle des fêtes où étaient installées près de cinquante tables, toutes couvertes de jouets d'occasion. Tout au long de la journée, les nombreux visiteurs ont pu faire de bonnes affaires en achetant toutes sortes de jouets comme des poupées, des jeux de société et bien d'autres choses qui feront, sans aucun doute, le bonheur de leurs enfants. Les participants étaient ravis de pouvoir ainsi donner une seconde vie à leurs jouets.

Il faut rappeler qu'à l'origine, l'association avait pour but la mise en place d'activités créatives pour les jeunes enfants. Mais n'ayant pas rencontré le succès souhaité, les bénévoles, loin de baisser les bras et de tout laisser tomber, ont décidé de donner un nouveau visage à leur association en aidant notre commune à organiser des manifestations afin de l'animer. Nous ne pouvons que la remercier et l'encourager à continuer. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



### Marché de Noël

Les Ateliers Créations organisent, pour leur septième édition, leur marché de Noël les samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014 à la salle des fêtes. L'entrée est gratuite.

Venez découvrir leurs nombreux exposants (apiculteur, chocolats, bijoux, créations artisanales en bois, décorations, broderies, art floral, etc.). Le Père Noël sera présent pour les photos souvenirs. Les enfants y recevront chocolats et coquilles, financés grâce aux bénéfices réalisés par l'association lors des diverses animations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Patricia Soufflet, présidente de l'association, au 06.15.62.35.62.



### Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies

Le samedi 11 octobre 2014, l'Harmonie de Recquignies, présidée par Jeanne Van Waeyenberge, a présenté son concert d'Automne dans une salle des fêtes comble, une nouvelle fois, en présence de M. le Maire, des élus et de la population.

L'Harmonie de Recquignies, sous la baguette d'André Philippe, a ouvert la soirée et a proposé des morceaux variés tels que *la Marche des Musiciens* de Jean Redouté, *Quand la musique est bonne* de JJ Goldman, *ô bellos montagnos* d'Alexandre Petit, *Processionnal* de Phlip Sparke, etc. Certaines œuvres ont été jouées avec la participation de la chorale MéliMélodie, dirigée par Michel Picavet. M. André Philippe a ensuite présenté l'Harmonie Municipale de Rocroi dirigée par Philippe Streveler. Celle-ci nous a offert un récital composé de *Morgens um Sieben*, *Acapulco*, *Nous voilà*, *Little suite for winds*, *Frontier Festival*, *Shalom Alechem* et *Vive la France*.

Au cours de la soirée, une démonstration de danse en ligne a été effectuée par Fémina Sports de Boussois sous la direction d'Annie Buguin. Tous les musiciens et choristes ont été chaleureusement applaudis. Tout au long de la soirée, les membres de l'association ont assuré buvette et petite restauration



#### Club du 3<sup>ème</sup> âge

Le Club du 3<sup>ème</sup> âge tiendra une Assemblée Générale extraordinaire le mercredi 17 décembre 2014 à 14h au restaurant scolaire.

#### Ateliers Mémoire

Le Club Alzheimer Sambre Avesnois (C.A.S.A.) est une association qui intervient sur l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Créée par des « Enfants d'Alzheimer » qui ont été confrontés aux difficultés du maintien à domicile d'un proche par manque d'accompagnement et de soutien, l'association tente d'apporter des réponses concrètes aux familles qui ont besoin pour tenir dans la durée d'être accompagnées et soutenues pour gérer au mieux les différents stades de la maladie.

Le club organise des ateliers Mémoire tous les jeudis de 14h à 16h30 dans les locaux de la Résidence SAMARA, 216 rue de la Fraternité, 59164 Marpent. Ces ateliers sont ouverts à tous et sont encadrés par des professionnels. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06.14.46.79.68.

#### Opération Brioches

Cette année, ce sont 143 brioches qui ont été échangées contre des dons dont le montant s'élève à 630 euros. Cette somme va nous permettre de continuer de développer le service d'aide aux aidants.

Leur soutien est indispensable pour notre association qui leur exprime toute sa gratitude.

Mme Marie-Christine Royer.

### L'Harmonie de RECQUIGNIES

organise son repas de la

## SAINT SYLVESTRE

Le 31 décembre 2014

à partir de 20 heures 30

Salle des Fêtes

place de Nice

à RECQUIGNIES



Au menu

Apéritif et son Pain Surprise

Velouté Agnès Sorel

Coulubiach de Saumon sauce oseille

Rôti de veau dans le quasi aux saveurs des bois  
et sa Garniture

Plateau de Fromages

Gâteau de l'An Neuf aux framboises

Café

Tarif unique (sans les boissons) : 56 €

RÉSERVATION au 06 81 54 37 60

avant le dimanche 21 décembre 2014.



Cotillons offerts et

pour les fêtards Soupe à l'Oignon



FPM

### Virades de l'Espoir

L'édition des Virades de l'Espoir, organisée par la Municipalité avec le concours des associations locales et extérieures, s'est déroulée le samedi 27 septembre 2014. La journée a débuté par une marche qui n'a hélas rassemblé qu'une petite vingtaine de personnes et une brocante sur la place de Nice. Après une matinée plutôt calme, les promeneurs se sont rendus l'après-midi sur le terrain de football des écoles où de multiples animations étaient au programme : balade en calèche et en charrette, structures gonflables, animation canine, parcours de sécurité routière, circuit quad, jeux de pêche, atelier artistique, concerts, prestations musicales, naissance de Médiatitek, forum « Atout Cœur » (prévention des maladies cardiovasculaires), lâcher de ballons, etc. Le bénéfice de la journée s'élève à 1 882.72€.



### Bilan final des Virades de l'Espoir Sambre Avesnois

Mme Cordovado a présidé la cérémonie de la remise du chèque global Sambre Avesnois le vendredi 14 novembre 2014 à Ferrière-la-Grande.

En présence de nombreuses personnalités (associations, bénévoles et élus), elle a tenu à les remercier pour l'effort, le travail et le temps consacré à l'organisation des diverses manifestations en faveur de la lutte contre la mucoviscidose. Car c'est grâce aux manifestations menées dans les 8 villes participantes que le montant global de cette année a pu s'élever à 20 283.78€. Cette année, la ville de Recquignies a été mise à l'honneur pour toutes les grandes Virades organisées en plein air.



Retrouvez toutes les photos de ces festivités en vous rendant sur le site [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr) onglet Galeries.



### Repas des Anciens

Les aînés de notre commune, accompagnés de leur conjoint, se sont retrouvés pour un moment de détente et de convivialité au Restaurant Scolaire le dimanche 26 octobre 2014 pour le traditionnel banquet, organisé par le C.C.A.S., la Municipalité et la société A.P.I. Le repas a été servi par les élèves de l'école hôtelière d'Avesnes. Dès leur arrivée, les convives ont reçu en cadeau une bouteille de vin blanc, pour les messieurs, et un ballotin de chocolats, pour les dames. Après le message de bienvenue de M. le Maire, Mme Anna Ponsin et M. François Noiret ont été élus reine et roi de cette édition. A cette occasion, ils ont reçu des pralines et, respectivement, un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.



L'animation musicale était assurée par l'orchestre « Rendez-vous » et Misty et ses danseuses pour un spectacle basé sur les années 60. Les invités ont ainsi pu effectuer quelques danses et se remémorer des souvenirs de jeunesse. La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite permettant à Mme Demeure Thérèse et M. Noiret François de repartir avec un téléviseur écran plat.

### Cyclo-cross Réchignien

Le samedi 18 octobre 2014 s'est déroulée la seconde édition de la course VTT et Cyclo-cross au Hameau de Rocq, organisée par le VTT Pontois en partenariat avec la Municipalité. Sous un soleil radieux, près de 140 athlètes se sont élancés et se sont âprement disputé la victoire sur un parcours balisé de 2.2 km comprenant un peu de route, de pâture et une portion aménagée dans les carrières. Quatre épreuves étaient au programme : l'école de vélo (sur un circuit adapté avec les poussins, les pupilles et les benjamins), le cyclo-cross des jeunes (réservé aux licenciés UFOLEP avec les cadets, les féminines et les minimes), le cyclo-cross des séniors (réservé aux licenciés UFOLEP) et le VTT (avec les séniors, les cadets et les féminines). Les classements sont disponibles sur le site [www.cyclismeufolep5962.fr](http://www.cyclismeufolep5962.fr).

Cette année et suite à la demande d'un certain nombre de participants, le parcours était moins technique pour les adeptes du cyclo-cross que pour ceux du VTT. Il a également été allégé dans ses portions sur route afin de faciliter la circulation automobile et pour améliorer la sécurité des coureurs. Cette épreuve, dite « course d'hiver », permet aux coureurs de la fédération UFOLEP Nord/Pas-de-Calais de commencer à se classer (la saison débute en septembre) et aussi de se préparer aux courses départementales et régionales qui ont lieu entre décembre et avril.

Nous tenons à remercier l'entreprise JP Moulin et M. et Mme Bettens, agriculteurs, pour l'autorisation de passage sur leurs propriétés, sans qui cette épreuve ne pourrait avoir lieu.



**Retrouvez toutes les photos de ces festivités en vous rendant sur le site [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr), onglet Galeries.**

Cette page est réservée aux entreprises et commerces implantés sur le territoire de notre commune. Si vous voulez apparaître dans cette page, merci d'adresser votre demande en Mairie.

### ALDI

**Aldi Marché** (N° SIRET : 444 329 478 00119), situé rue René Fourchet) est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h sans interruption.

### LA BARQUETTE DE FRITE LAGASSE EIRL

**La Barquette de Frite Lagasse EIRL** (N° SIRET : 798 290 417 00012), située au 09 rue de la Barque, est ouverte tous les soirs de 18h30 à 21h sauf le jeudi.

Tél : 06.16.43.19.86

### CAFE LE NICE

Le **café Le Nice** (N° SIRET : 434 336 442 00026), situé au 45A Rue du 06 Septembre 1914, est ouvert tous les jours de la semaine sauf le mercredi après-midi et le dimanche après-midi.

Tél : 03.61.21.93.38.

### ETS WALLET-POTIER

Les **établissements Wallet-Potier** (N° SIRET : 392 393 179 00016) sont situés sur la Route de Cerfontaine, ZA de la Briquetterie.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h15 à 12h.

Tél : 03.27.68.96.39.

### JPM TOITURES

**JPM TOITURES** (N° SIRET : 515 193 910 00012) est une entreprise de couverture, zinguerie, nettoyage, démoussage, etc. située au 44 Bis Rue Armand Beugnies.

Tél : 06.12.47.83.12

Fax : 03.61.21.98.55

Mail : toitures.jpm@sfr.fr

### ETS WOTQUENNE

Les **établissements Wotquenne** (N° SIRET : 438 201 923 00028), situés 83 Rue René Fourchet, réalisent les installations et le dépannage de chauffage au gaz. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Tél./Fax : 03.27.62.85.65.

### LA MAISON DU BONHEUR

**La Maison du Bonheur**, chambre d'hôtes référencée dans les gîtes de France, est située au 3 Rue Maurice Druart. Les réservations se font par téléphone au 09.83.50.73.54 / 06.64.84.10.20 ou par mail à l'adresse Lamaison.du.bonheur@orange.fr.

### INSTANTS D'EMOTIONS

**Instants d'Emotions** (N° SIRET : 793 271 131 00013), située 65 rue René Fourchet, vous propose l'organisation et la décoration de tous vos événements. Site Internet : [www.instants-d-emotions.fr](http://www.instants-d-emotions.fr)  
Mail : [Instants-d-emotions@hotmail.fr](mailto:Instants-d-emotions@hotmail.fr).

### DUPONT LAURENCE

**DUPONT LAURENCE** (N° SIRET : 753 084 367 00014), située au 83 Rue Armand Beugnies, aide les entreprises ou particuliers pour l'élaboration des factures ou devis ainsi que l'aide, l'introduction et le suivi des dossiers administratifs et bancaires.

Tél : 03.27.39.42.09 / 06.81.02.78.20.

### CANTINEAU

**La S.A.R.L. Cantineau** est une entreprise de bâtiment (aménagement de combles, maçonnerie, couverture, tout à l'égout).

Tél. : 03.27.61.60.21/06.16.67.81.76.

### RG MULTISERVICES

**RG MULTISERVICES** (N° SIRET : 791 063 175 00016), située 13 rue de la Paix, propose de réaliser pour vous de multiples travaux. Devis et étude sur demande (TVA non applicable selon Art.293B du CGI).

Tél : 03.27.62.75.87 / 06.08.04.01.13

Mail : [regis.glinne@orange.fr](mailto:regis.glinne@orange.fr).

### DIAGNOSTIC AUTOMOBILE

**Diagnostic Automobile** (N° SIRET : 537 737 066 00010 RM59), située 16 Rue de la Brasserie, réalise l'entretien courant de votre véhicule et est ouverte du lundi au samedi sur rendez-vous (déplacements possibles).

Tél : 06.81.02.08.64

Mail : [julien.duvaux@laposte.net](mailto:julien.duvaux@laposte.net).

### DOCTEUR CONTRAFATTO

Le cabinet du **docteur Contrafatto** (N° SIRET : 444 376 123 00048) est situé 44 Rue du 06 Septembre 1914. Il assure toutes ses consultations sur rendez-vous et est absent le mercredi après-midi.

Tél : 03.27.67.42.03 / 06.69.33.05.20.

### PHARMACIE

La **pharmacie Dalkowski** (N° SIRET : 753 166 610 00018) est située 36 Rue du 06 Septembre 1914. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30. Tél : 03.27.62.78.89.

**S'adresser au commissariat de Police de Jeumont pour le service de garde.**

### INFIRMIERS DIPLÔMÉ D'ÉTAT

**Marie-Christine Homerin Perier**, Infirmière Diplômée d'Etat (N° SIRET : 334 349 305 00022) est située au 18 Rue du 06 Septembre 1914. Permanence soir 17h30 - 18h ou sur rendez-vous. Tél : 03.27.66.70.18

**Mickael Semaille**, Infirmier Diplômé d'Etat (N° SIRET : 750 597 437 00011), est situé au 46 Rue du 06 Septembre 1914. Soins à domicile sur rendez-vous. Tél : 06.76.50.33.11

### SALON ERICK RICHEZ

Le **salon de coiffure Erick Richez** (N° SIRET : 317 111 540 00017) est situé 7 Rue de la Gare. Il est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h.

Sans rendez-vous le mardi et le mercredi et sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi.

Tél : 03.27.66.72.22.

### CRÉA'NAILS BY MAGALIE

**LECLERCQ MICHEL MAGALIE**, Prothésiste ongulaire Nail Art, tient une auto-entreprise (N° SIRET : 801 646 167 00016) située au 17 rue Georges Herbecq.

Tél : 06.30.90.39.65.

- ◆ **Ecole Jean Vilar** : démontage et suppression des verrières, réfection de la toiture terrasse par la société SETISO.
- ◆ **Cimetière de Rocq** : réfection complète de l'allée centrale et installation d'un ossuaire.
- ◆ **Cimetière de Recquignies** : installation de nouvelles caves urnes et d'un ossuaire.
- ◆ **Médiathèque** : poursuite des aménagements intérieurs et du bardage extérieur.
- ◆ **Restaurant scolaire** : réfection de la toiture terrasse par la société SETISO.
- ◆ **Ecole primaire du Centre** : réfection partielle de la cour de récréation.
- ◆ **Salle Henri** : pose d'un nouveau revêtement pour accéder à la salle.



**UNE VILLE PROPRE  
C'EST UNE VILLE QUE L'ON  
NE SALIT PAS !**

**LES CROTTES C'EST  
DANS LE SAC**



**LES DÉCHETS C'EST  
DANS LA POUBELLE**





# VIEILLE-QUOTIENNE

## Toutes les informations à retenir

### Agenda des prochains événements

**Les 28 et 29 novembre**, Collecte des Banques Alimentaires dans les grandes surfaces

**Le 1<sup>er</sup> décembre**, Fermeture de l'Agence Postale Communale et des Services Municipaux

**Le 02 décembre**, Distribution des Vignettes Stibus (**ancien format de distribution**)

**Les 02 et 09 décembre**, Permanence des inscriptions au spectacle de Noël des enfants de la commune (de 13h30 à 15h), Mairie

**Les 03 et 10 décembre**, Distribution des bons de Noël aux Anciens (à partir de 13h45) et aux demandeurs d'emploi (de 14h30 à 16h30)

**Le 13 décembre**, Distribution des coquilles à partir de 8h30

**Les 13 et 14 décembre**, Marché de Noël des Ateliers Créations de 10h à 18h, Salle des fêtes

**Le 17 décembre**, Assemblée Générale du club du 3<sup>ème</sup> âge à 14h, Restaurant Scolaire

**Le 19 décembre**, Distribution des coquilles dans les écoles

**Le 20 décembre**, Spectacle de Noël des enfants de la commune (à partir de 13h45), Salle des fêtes

**Du 22 au 27 décembre**, Fermeture de l'Agence Postale Communale

**Les 23 et 24 décembre**, Fermeture de la Bibliothèque Municipale

**Les 29 et 30 décembre**, Distribution des Vignettes Coupon Stibus Anciens + Emeraude (**nouveau format de distribution**)

**Les 30 et 31 décembre**, Fermeture de la Bibliothèque Municipale

**Le 31 décembre**, Repas de la Saint Sylvestre de l'Harmonie à partir de 20h30, Salle des fêtes

**Les 05 et 06 janvier**, Distribution des Vignettes Stibus (**nouveau format de distribution**)

**Le 09 janvier**, Vœux au Personnel Communal à 17h, Restaurant scolaire

**Le 10 janvier**, Vœux à la Population à 17h30, Salle des fêtes

### Gardes des infirmiers(ières)

**Le 30 novembre**, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

**Le 07 décembre**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

**Le 14 décembre**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

**Le 21 décembre**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

**Le 25 décembre**, M. Marchand (06.45.31.67.13)

**Le 28 décembre**, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

**Le 01 janvier 2015**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

**Le 04 janvier**, Mme Daimé (06.21.26.50.33)

**Le 11 janvier**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

**Le 18 janvier**, M. Gentile (03.27.68.90.50)

**Le 25 janvier**, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

**Le 01 février**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

**Le 08 février**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

**Le 15 février**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

**Le 22 février**, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

**Le 01 mars**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

**Le 08 mars**, Mme Daimé (06.21.26.50.33)

**Le 15 mars**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

**Le 22 mars**, M. Gentile (03.27.68.90.50)

**Le 29 mars**, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

**Le 05 avril**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

**Le 06 avril**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

**Le 12 avril**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

**Le 19 avril**, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

**Le 26 avril**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

**Le 01 mai**, Mme Daimé (06.21.26.50.33)

**Le 03 mai**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

### NUMEROS D'URGENCE

**17** POLICE-SECOURS  
**15** SAMU  
**18** SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**

### Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.977.401.122 (prix d'un appel local)

